

PI MONTANTS DE GARANTIES APPLICABLES

LES PLAFONDS APPLICABLES AUX GARANTIES ET PRESTATIONS DE LA PROTECTION CHOISIE SONT INDIQUÉS DANS LE TABLEAU DES GARANTIES CI-DESSOUS :

GARANTIES	PLAFONDS DES GARANTIES			
	École + trajet		24h/24h – 365 jours par an	
	Scolaire SIMPLE	Scolaire PLUS	24/24 SIMPLE	24/24 PLUS
INDIVIDUELLE CORPORELLE				
Frais de soins complémentaires à la Sécurité sociale	Frais réels, dans la limite de 20 000 €	Frais réels, dans la limite de 30 000 €	Frais réels, dans la limite de 30 000 €	Frais réels, dans la limite de 30 000 €
Frais par acte en cas de dépassements d'honoraires	consultation médicale : 50 € chirurgie : 500 € anesthésie : 300 €	consultation médicale : 50 € chirurgie : 500 € anesthésie : 300 €	consultation médicale : 50 € chirurgie : 500 € anesthésie : 300 €	consultation médicale : 50 € chirurgie : 500 € anesthésie : 300 €
Frais de consultation de médecines douces	5 consultations dans la limite de 40 € chacune	5 consultations dans la limite de 40 € chacune	5 consultations dans la limite de 40 € chacune	5 consultations dans la limite de 40 € chacune
Frais de soins à l'étranger	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
Supplément chambre particulière	25 €/j 500 € max	40 €/j 800 € max	40 €/j 800 € max	40 €/j 800 € max
Frais de transport pour soins	1 600 € (voiture particulière 0,40 €/km)	1 600 € (voiture particulière 0,40 €/km)	1 600 € (voiture particulière 0,40 €/km)	1 600 € (voiture particulière 0,40 €/km)
Prothèse dentaire provisoire (par dent)	80 €	130 €	130 €	200 €
Prothèse dentaire définitive (par dent)	200 €	400 €	400 €	600 €
Appareil prothétique dentaire ou d'orthodontie (par appareil)	300 €	600 €	600 €	900 €
Traitement orthodontique (après notre accord)	650 €	950 €	950 €	1 500 €
Autre prothèse (par appareil)	800 €	1 200 €	1 200 €	1 500 €
Lunettes correctrices, lentilles cornéennes	100 €	200 €	200 €	600 €
Lunettes pour amblyopes	250 €	400 €	400 €	600 €
Frais de soins et d'hébergement pour cure (par cure)	250 €	400 €	400 €	500 €
Soutien psychologique	5 consultations dans la limite de 40 € chacune	5 consultations dans la limite de 40 € chacune	5 consultations dans la limite de 40 € chacune	5 consultations dans la limite de 40 € chacune
Capital invalidité permanente*, jusqu'à	110 000 €	220 000 €	220 000 €	220 000 €
Capital décès et obsèques	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €
Action sociale	oui	oui	oui	oui
RESPONSABILITÉ CIVILE ET DÉFENSE				
Dommages corporels et immatériels* consécutifs	École + Trajet	École + Trajet	École + Trajet	24h/24, 365 jours par an
Dommages matériels* et immatériels* consécutifs (par année d'assurance)	100 000 000 €	100 000 000 €	100 000 000 €	100 000 000 €
Dommages exceptionnels - dont dommages matériels* et immatériels* consécutifs (par année d'assurance)	500 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €
Dommages matériels* aux caravanes et mobil-homes	7 622 450 € 500 000 €	7 622 450 € 1 000 000 €	7 622 450 € 1 000 000 €	7 622 450 € 1 000 000 €
Dommages matériels* aux téléphones portables	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €
Conduite à l'insu	200 €	200 €	200 €	200 €
Défense (par plaidoirie)	9 200 €	9 200 €	9 200 €	9 200 €
	800 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
STAGES OU SÉQUENCES ÉDUCATIVES EN ENTREPRISE				
	École + Trajet + Entreprise			
Dommages matériels* directs	8 000 €	30 500 €	30 500 €	46 000 €
Dommages immatériels* consécutifs	400 €	1 600 €	1 600 €	2 500 €
RECOURS				
	École + Trajet		24h/24, 365 jours par an	
Honoraires d'avocat (par plaidoirie) TTC	800 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Frais de procédure	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels
ASSISTANCE				
	École + Trajet		24h/24, 365 jours par an	
Assistance rapatriement	oui	oui	oui	oui
Assistance psychologique	non acquise	non acquise	non acquise	oui
Assistance nounou de remplacement	non acquise	non acquise	non acquise	oui
Informations par téléphone E-réputation	non acquise	non acquise	non acquise	Nombre d'appels illimités

GARANTIES	PLAFONDS DES GARANTIES			
	École + trajet		24h/24h – 365 jours par an	
	Scolaire SIMPLE	Scolaire PLUS	24/24 SIMPLE	24/24 PLUS
PRESTATIONS À DOMICILE				
Conduite à l'établissement d'enseignement	20 €/j 600 € maxi	25 €/j 650 € maxi	30 €/j 660 € maxi	50 €/j 1 500 € maxi
Garde à domicile de l'élève	non acquise	25 €/j 400 € maxi	30 €/j 420 € maxi	50 €/j 1 000 € maxi
École à domicile	2 500 € maxi	2 500 € maxi	2 500 € maxi	2 500 € maxi
Aide à la garde d'enfant (élèves de maternelle et élémentaire)	30 heures pendant 1 mois	30 heures pendant 1 mois	30 heures pendant 1 mois	30 heures pendant 1 mois
GARANTIES SPÉCIFIQUES : RÈGLEMENT DE FRAIS				
Perte de revenus (élèves de maternelle et élémentaire)	30 €/j maxi 10 jours	30 €/j maxi 10 jours	30 €/j maxi 10 jours	30 €/j maxi 10 jours
Coup de pouce : - frais de garderie, assistante maternelle, abonnement de transport (élèves de maternelle et d'élémentaire) - frais de cantine, frais de forfait ski (élèves de maternelle au lycée)	150 € par an	150 € par an	150 € par an	150 € par an
Forfait en cas d'hospitalisation	non acquise	25 €/j 650 € max	25 €/j 650 € max	50 €/j 1 500 € max
Frais de télévision et de wi-fi	non acquise	100 €	100 €	100 €
DOMMAGES AUX BIENS				
Bicyclette en cas de collision sur la voie publique et fauteuil roulant	non acquise	770 €	770 €	770 €
Vêtements et objets personnels en cas de collision sur la voie publique	non acquise	770 €	770 €	770 €
Instrument de musique	non acquise	770 €	770 €	1 530 €
Agression, Racket	non acquise	100 €	125 €	200 €
Vol du cartable, fournitures, manuels scolaires et sac d'internat	non acquise	100 € (école)	125 €	200 €
Vêtements endommagés pendant les activités scolaires	80 €	100 €	125 €	200 €
Bris accidentel de matériel loué pour activité sur neige	non acquise	non acquise	non acquise	150 €